

LE PUBLICISTE.

TRIDI 13 Nivôse, an VII.

Victoire complète remportée sur les Napolitains. — Prise de douze mille prisonniers et de quatre-vingt-dix-neuf pièces de canon. — Restitution faite par les Anglais de plusieurs bâtimens pris par eux dans la rade de Livourne. — Détails et renseignemens sur lesquels Pitt fonde son budget. — Conclusion de son discours. — Prise de la ville d'Orsova par Passwan-Oglou.

ITALIE.

Extrait d'une lettre de Livourne, le 24 frimaire.

La bombarde française *l'Etoile du Nord* avait été enlevée de vive force du port de Porto Ferrajo, par deux chaloupes anglaises, malgré le feu des batteries qui ne purent empêcher cette violation de la neutralité. Le gouvernement toscan en a obtenu la restitution immédiate aux propriétaires.

Il se confirme que les Anglais, sur les instances du gouvernement toscan, ont aussi rendu un navire ligurien, chargé d'argent, qu'ils avaient pris dans la rade de Livourne.

Il paraît certain que le roi de Naples a eu envie de faire retourner Pie VI à Rome. Il est vraisemblable que le grand-duc de Toscane a en connaissance ou s'est douté de ce projet, dont l'exécution ne pourroit pas être agréable au gouvernement français. On dit qu'en conséquence le grand-duc a pris des mesures pour empêcher le départ du saint-père, au cas qu'il songeât à se rendre aux vœux du roi de Naples, & qu'il a fait poster des piquets de soldats à peu de distance de la Chartreuse, où il habite.

Beaucoup de français habitant la république romaine, se sont réfugiés en Toscane. Il y ont été bien accueillis.

AUTRICHE.

De Vienne, le 25 frimaire.

Malgré toutes les apparences de guerre, on n'a pas perdu encore l'espoir de conserver la paix, & les négociations se continuent avec autant d'activité que de secret. On prétend néanmoins savoir que notre cour insiste sur les points suivans : 1°. le rétablissement du pape dans ses états, & la restitution de Malte à l'ordre. 2°. L'évacuation de la Suisse par les armées françaises, moyennant l'évacuation des Grisons par les troupes impériales. 3°. L'indépendance pleine et entière des républiques helvétique & cisalpine. On va même jusqu'à dire que la paix de l'Angleterre est négociée en même-tems, et que cette puissance restituera toutes ses conquêtes, à l'exception du cap de Bonne-Espérance, moyennant que les Français évacueront l'Egypte. On sent qu'il ne peut y avoir dans tout cela que de très-vagues conjectures.

ANGLETERRE.

De Londres, le 22 frimaire.

(On a fait connoître hier le résultat des calculs de Pitt touchant les revenus imposibles en Angleterre, & sur lesquels en conséquence il veut asseoir les nouveaux impôts. Il porte le total de ces revenus de toute espèce à 102 millions de liv. sterl. Mais un moyen de vérifier ses don-

nées & peut-être d'en sentir toute la fausseté, est de le suivre dans les détails et les renseignemens sur lesquels il fonde son budget. Ces détails offrent d'ailleurs plus d'un genre d'intérêt en économie politique.)

Source des revenus. — Considérons d'abord la plus grande & la plus importante de toutes les sources des revenus la richesse territoriale. J'ai commencé par consulter le chevalier Williams Petty, comme l'autorité la plus ancienne. Au tems où il écrivoit, les revenus territoriaux étoient évalués à 8 millions sterl.

Après cet écrivain, au commencement de ce siècle, sous le regne de la reine Anne, deux auteurs respectables, Daveuant & King, ont porté à 14 millions sterl. les revenus de terres. Depuis, on est généralement convenu que les rentes territoriales se sont élevées à 20 millions sterl. Il y a déjà vingt ans qu'un membre du parlement a démontré, par les calculs faciles à vérifier, la réalité de cette estimation. Elle se trouve encore appuyée par Adam Smith. Il a établi, comme une vérité reconnue, que les revenus territoriaux de ce royaume montoient à 20 millions sterl.

Arthur Young a soutenu la même opinion.

Independamment de ces sources d'information, j'ai l'avantage de pouvoir m'appuyer des recherches laborieuses de la commission d'agriculture. Du rapport de M. Middleton, un de ses membres, il résulte que la totalité des terres cultivées en Angleterre, présente une surface de 40 millions d'acres. Il s'agit maintenant de déterminer la valeur moyenne de cette étendue de culture; & c'est ici qu'il doit y avoir nécessairement de l'incertitude.

Cependant, parmi les hommes les plus instruits sur ce sujet, l'opinion reçue est que la valeur moyenne peut être évaluée à quinze schellings par acre. Je mets cette valeur à douze schellings & demi. En calculant de cette manière, je me trouve peut-être au-dessous de la véritable estimation. Mais je m'arrête à ce calcul. Ainsi quarante millions d'acres en culture, au prix moyen de douze schellings & demi, nous donnent, pour la totalité des revenus territoriaux, la somme de 25 millions sterling par an. On voit que, depuis vingt ans, je ne suppose qu'une augmentation de cinq millions sterling dans les revenus de terres; augmentation que personne, en considérant les circonstances depuis cette époque, ne pourra accuser d'exagération.

Mais aussi les rentes de toute espèce au-dessous de 60 liv. sterlings doivent être exemptées de la taxe, je ferai donc la déduction d'un cinquième pour les revenus territoriaux; & je mets à 20 millions sterlings la partie qui en sera affectée à l'impôt.

Je n'ai considéré jusqu'ici que les propriétaires en chef: je viens aux fermiers.

J'estime donc à 19 millions sterl. les revenus des terres qui circulent entre les fermiers; mais au lieu de ne faire que la déduction d'un cinquième, comme pour les propriétaires en chef, je ferai ici une déduction des deux tiers. Il restera donc une somme de cinq millions sterlings sujette à la taxe.

Il reste encore une source de revenus territoriaux qui n'appartient ni aux propriétaires en chef, ni aux fermiers: je vous parle des dîmes. J'en porte la totalité à cinq millions. D'après les calculs déjà faits, cette estimation est très-moderée; c'est d'ailleurs celle qui a été dernièrement établie par Arthur-Young. Quand à la déduction à faire pour les fortunes médiocres, je la mets à un cinquième; il restera donc quatre millions pour la taxe.

Les mines, canaux et bois appartiennent en quelque sorte aux propriétés foncières. J'en estime les produits annuels à trois millions sterlings.

Maisons. — Sur ce point, je me propose de suivre les évaluations de l'année passée, lors de la répartition des *taxes assises*. Sur sept cent mille maisons, on a calculé dans la dernière session que deux cent cinquante mille se trouveroient assujéties aux *taxes assises*. D'après ces données, j'évalue les rentes des maisons à six millions sterlings.

Professions. — On a déjà calculé que les profits des hommes de loi de toutes les classes montoient à un million & demi sterlings, tous les ans. Il n'y a aucune raison de croire qu'ils aient diminué leurs honoraires dans ces derniers tems. Si à cette classe nombreuse on ajoute celle de tous les médecins, chirurgiens, c'est être très-moderé que d'évaluer à 2 millions seulement leurs profits annuels.

Marchands en détail. — Je fais déduction d'un huitième sur les profits du commerce de détail, il restera une somme de 5 millions sterlings sujette à la taxe.

Propriétaires de l'Irlande et des Indes occidentales, résidant en Angleterre. — Ils tirent leurs revenus de pays étrangers, & les dépensent en Angleterre. Il est de toute justice que ceux qui vivent sous les loix de ce pays contribuent à soutenir le gouvernement qui leur assure la jouissance de l'Irlande & des Indes occidentales. Les revenus des premiers montoient, il y a déjà long-temps, à un million sterling, & d'après l'augmentation successive des rentes, on peut aujourd'hui les évaluer beaucoup plus haut. Quant aux propriétaires des Indes occidentales, on ne sauroit évaluer leurs revenus à moins de 7 millions sterl. Mais vu les réductions qu'il faudra faire à cause des frais d'exportation & de culture dans les Indes occidentales, je ne porterai en ligne de compte qu'une somme de 4 millions. Ainsi, je puis porter à 5 millions la somme totale des revenus tirés de pays étrangers & dépensés en Angleterre.

Fonds publics. — Le résultat de ses calculs, quant aux fonds publics, est que les dividendes qui se partagent entre les propriétaires des fonds publics offrent, toute déduction faite, une somme de 12 millions sterl. sujette à la taxe.

Commerce étranger. — Le commerce étranger, consistant en articles d'exportation & d'importation, est évalué par le chancelier de l'échiquier à 80 millions sterlings. C'est d'après les registres des douanes, bureaux d'assurance & autres données, qu'il a fait cette évaluation. Quant aux profits résultant de ce capital annuellement employés dans le commerce, il les porte à douze millions sterlings, & ce sera sur cette dernière somme que portera l'impôt.

Commerce intérieur. — Le ministre estime que ce commerce roule annuellement dans la Grande-Bretagne sur une consommation de 220 millions sterlings de marchandises britanniques. Les profits doivent monter à 18 millions, qui serviront de base à la taxe. Que l'on ajoute à cette consommation de marchandises manufacturées, les profits des brasseurs, distillateurs d'eau-forte, artistes & artisans de tout genre, on trouvera encore une somme de 10 millions sterlings applicable à la taxe.

Conclusion. Après le tableau général des dépenses de l'année 1799, que je viens de présenter à la chambre, & sur-tout des *voies et moyens* d'y faire face, il est nécessaire de la convaincre des avantages attachés au principe adopté dans la dernière session du parlement & qu'aujourd'hui je vous propose d'étendre, qu'il sera prélevé, dans le courant même de l'année, la plus grande somme des subsides que nous puissions nous procurer, pour ne point surcharger & encombrer la dette nationale,

De toutes les circonstances qui ont donné quelque espoir à nos ennemis au-dehors, & de toutes les causes qui ont augmenté les craintes de ceux qui dans l'intérieur avoient abandonné toute espérance, il n'y en a eu aucune qui ait fait une impression plus forte que le désir & la crainte de voir s'accumuler la dette nationale.

Ce n'étoient pas tant la puissance, la haine & l'extravagance de l'ennemi qui avoient excité nos alarmes, que l'appréhension d'épuiser nos ressources ordinaires, ce qui nous eût mis dans la nécessité de leur en substituer d'autres qui faisoient craindre les plus funestes conséquences. Nous avons cependant la satisfaction de nous convaincre qu'après des fardeaux accumulés pendant une guerre de six années, nous pouvons adopter des mesures encore plus fortes & plus salutaires.

Le crédit de la Grande-Bretagne & ses prétentions à la supériorité dans les affaires de l'Europe, sont rétablis d'une manière qui répond à l'attente & à la juste confiance de ceux qui se sont toujours reposés sur sa force & son appui.

Nous avons calmé les alarmes de ceux qui redoutoient pour nos affaires les plus sinistres résultats. Nous avons eu le bonheur d'être les instrumens du changement glorieux qui vient de s'opérer en Europe. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce ne sont point les événemens de la guerre qui ont produit une grande amélioration dans notre situation. Les exploits de vos armées, les victoires de votre marine, que n'égale pas même vos anciens triomphes maritimes, le salut du continent, &c., tout cela est dû à la fermeté & l'inflexible persévérance avec laquelle vous avez fait naître les ressources pécuniaires qui nous ont donné toutes nos forces. Nous devons tous ces avantages au zèle, à la magnanimité & à l'énergie du parlement britannique qui a su apprécier les forces réelles de ce pays, qui a rendu avec sagesse tous les individus instrumens responsables de leur propre salut, qui ne s'est pas contenté de l'énergie *volontaire* du peuple, mais qui a guidé son dévouement, qui a demandé à tous le *droit de naufrage*, pour les avoir sauvés pendant les fureurs de la tempête, de l'abîme qui alloit les engloutir.

Nous sommes aujourd'hui convaincus, malgré les défiances répandues sur nos moyens à venir, que non-seulement nous pouvons suivre encore la guerre, mais que nous pouvons même la faire avec un nouveau nerf; car l'argent est aujourd'hui le nerf de la guerre.

Eh! quelle eût été notre destinée, si au lieu des sacrifices que nous avons faits à la patrie nous eussions obtenu la paix par des sacrifices bien plus grands encore, au prix de notre commerce, de nos capitaux, de notre industrie.

Aujourd'hui, par les mesures que nous avons adoptées, nous avons enfin convaincu nos ennemis, nous-mêmes & le monde entier, que nous sommes en état de continuer la guerre aussi long-tems que *l'exigera notre sûreté*. Cette idée doit suffire pour reconcilier tous les cœurs britanniques, & les contraindre à renouveler & à étendre des mesures libératrices.

Je n'ai plus besoin d'entrer dans des détails & des calculs minutieux, pour démontrer le bien être qui doit résulter pour nous d'une mesure adoptée à tems.

S'il est vrai que cette mesure tende à soulager la postérité du fardeau de la dette nationale, je ne doute nullement que des hommes inaccessibles à des vues d'intérêt personnel, ne portent leurs regards au-delà du présent, & qu'ils ne répugnent à rejeter sur la génération à venir le fardeau qu'il est de leur propre devoir de supporter. Et d'ailleurs, dans le choix de nos moyens, ce n'est pas seulement pour nous que nous délibérons aujourd'hui; les délibérations du parlement britannique n'intéressent pas moins les autres nations de l'Europe. C'est d'ici & de cette chambre, que le continent attend le signal qui doit lui indiquer la route à suivre; c'est d'ici qu'il attend son salut & son espoir; c'est par les secours de l'Angleterre que ceux qui sont encore debout espèrent se soutenir, & que ceux qui sont tombés sous la puissance de la France peuvent espérer encore de se rétablir. En un mot, nous sommes le seul peuple en qui l'on espère, pour arrêter ce débordement qui abîme tout.

M. Tierney convient que les délibérations du parlement

britannique
l'Europe,
rôle, de
chambr
représent

Je me
son repr
tadt. Je
condition
le peuple
du naufr
le projet
destinées
racher d
se sont
silence d
tantique
au comm
face; &
but chin

Dans
tables in
d'après
réserve
mêmes c
relatives
J'osera
pas en
au-delor
un seul
ment ou
tionnels
l'Irlande
M. Pi
M. Tier
l'année
sous le
sterlings
destiné

Le pri
de l'échi
Les det
demens

Le cit
pionnet
mistre d
républic
les résul
Françai
le 26, il
& le 27
cette no
drapeaux
Françai
fuyards

— Le
mingue
Louvert
Anglais
merce e
précier

britannique n'intéressent pas seulement l'Angleterre, mais l'Europe entière. C'est pour cela même qu'il prend la parole, de peur que le continent ne puisse regarder ces déclamations d'un ministre comme l'opinion unanime des représentans du peuple anglais.

Je ne fais gloire de représenter ce peuple. Oui, je suis son représentant, & non un membre du congrès de Rastadt. Je ne veux pas consentir plus que le ministre à des conditions de paix déshonorables ou incertaines. Mais quand le peuple d'Angleterre a payé dans sa propre cause le droit du naufrage, comme l'a fort bien dit le ministre, c'est le projet d'un frénétique de vouloir exposer encore les destinées de ce même peuple, sous le vain prétexte d'arracher des nations étrangères du sein de l'abîme où elles se sont précipitées. Quant à moi, je ne saurois garder le silence dans une occasion où l'on ose dire au peuple britannique que l'objet de la guerre n'est plus ce qu'il étoit au commencement des hostilités; que tout a changé de face; & que tous nos efforts doivent se diriger vers un but chimérique, la délivrance du continent.

Dans toutes les circonstances où il s'est agi des véritables intérêts de la patrie, j'ai voté les subsides. C'est d'après ces motifs que j'ai donné mon assentiment sans réserve aux vastes dépenses de la marine; & par les mêmes considérations, j'ai repoussé toutes les propositions relatives au surcroît des dépenses de l'armée de terre. J'oseroi cependant me flatter encore qu'il ne se trouvera pas en Angleterre un homme assez hardi pour envoyer au-dehors, & pour des expéditions folles & extravagantes, un seul soldat de l'armée anglaise, sur-tout dans un moment où nous sommes privés de nos défenseurs constitutionnels (les milices) que l'on a embarqués pour opprimer l'Irlande.

M. Pitt, en relevant quelques-unes des assertions de M. Tierney, a donné à entendre que dans le courant de l'année, il pourroit bien demander encore à la chambre, sous le nom de *vote de crédit*, une somme de 2 millions sterlings. Il a laissé entrevoir que ce vote de crédit est destiné à solder quelques puissances du continent.

Le principe du projet d'impôt présenté par le chancelier de l'échiquier, a été adopté par la chambre des communes. Les détails de l'exécution pourront subir quelques amendemens, lors des deux lectures.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

DE PARIS, le 12 nivôse.

Le citoyen Laraiterie, premier aide-de-camp de Championnet, général en chef, a apporté ce matin, au ministre de la guerre, la nouvelle de la rentrée des troupes républicaines dans Rome (Voyez à la séance les détails & les résultats dans le message du directoire). Le 25, les Français ont livré bataille au roi de Naples & l'ont vaincu, le 26, ils ont apporté leur quartier-général dans Rome, & le 27, le citoyen Laraiterie en est parti pour annoncer cette nouvelle au directoire, & lui faire hommage des drapeaux pris aux vaincus. Il n'y a point de doute que les Français ne soient à Naples, ils n'avoient qu'à suivre les fuyards pour y pénétrer avec eux.

— Les agens français revenus depuis peu de Saint-Domingue, sont bien d'être tous persuadés que Toussaint-Louverture ait songé à rappeler dans cette colonie les Anglais qu'il en a chassés, ou a leur en livrer le commerce exclusif. Les personnes qui ont été à portée d'apprécier la moralité & les véritables dispositions de ce

général noir, ne paroissent point partager les inquiétudes répandues à cet égard. L'esprit fortement républicain des negres ne le permettroit d'ailleurs pas. Ils sont trop en éveil sur tout ce qui peut compromettre leur liberté.

Ces personnes doutent même beaucoup que le plan de Toussaint-Louverture soit de rendre tout-à-fait indépendante de la France la colonie de Saint-Domingue. Elles pensent que, s'il peut avoir conçu pour les negres l'idée d'une autre liberté que celles qu'ils doivent à la mère-patrie, n'a pas du moins l'intention de rompre avec elle ni de s'allier à ses ennemis.

On assure même que les lettres & les éclaircissemens récemment apportés au directoire par l'aide-de-camp de Toussaint-Louverture, nommé Case, l'ont beaucoup assuré, & lui ont fait soupçonner que les papiers anglais n'avoient fait sonner si haut le prétendu traité avec Louverture, que pour le discréditer, faire prendre des mesures violentes, & rendre ainsi impossibles toute explication & tout rapprochement.

Hédouville & Louverture ont, dit-on, commencé par vivre bien ensemble. Mais quelques discussions personnelles, quelques dissentimens, les ont ensuite refroidis; & des matveillans se sont chargés de les aiguër & d'exciter les soupçons mutuels. De là les accusations & la rapture qui n'est peut-être que personnelle entre les deux généraux.

Ce ne sont au reste ici que des oui-dires & des conjectures. Nous sommes loin de vouloir rien affirmer sur des événemens si peu connus de nous, passés à une si grande distance, & présentés sous un jour si différent par chacun de ceux qui les racontent.

Au reste, Toussaint-Louverture est un homme d'environ 55 ans; il jouit d'une confiance très-étendue parmi les negres, qui le regardent comme un des plus fermes appuis de leur liberté. Ils sont flattés d'avoir à leur tête un chef de leur couleur, & qui a le même intérêt qu'eux à ne pas laisser renouer leurs chaînes; car il a été aussi esclave, quoiqu'il ne se livrât pas habituellement aux travaux de la culture. Son maître ayant remarqué son intelligence, l'avoit laissé partager les études de ses enfans; & ensuite il avoit été chargé lui-même de quelques parties de leur éducation. Ainsi il n'est pas tout-à-fait sans connoissances. Il parle & écrit même assez bien le français. On dit que ses secrétaires sont blancs; mais tous les agens militaires qui l'entourent sont noirs. Il a des mœurs simples, mais il s'est accoutumé au pouvoir par ses succès même, par les éloges même dont on l'a trop enivré; & il se regarde comme plus capable que personne de gouverner la colonie. Son titre de général en chef l'y rend à-peu-près le maître, parmi des hommes sur-tout habitués à présent aux usages militaires & qui ne connoissent gueres encore d'autre puissance que celle des épaulettes & du sabre.

— On assure que le général Hédouville avoit porté à Saint-Domingue les dépêches du directoire, qui ne devoient être ouvertes que dans le cas où les pouvoirs confiés par le directoire à ses agens civils cesseroient d'être remplis par l'un d'eux ou par plusieurs, & qu'alors le directoire appelloit, pour les remplacer, Roume actuellement dans la ci-devant partie espagnole de Saint-Domingue. On ajoute que ces dépêches ont été ouvertes, après le départ d'Hédouville, par Toussaint-Louverture; & que ce général a fait aussitôt parvenir la volonté du directoire au citoyen Roume.

— On a donné décadi dernier . au conservatoire de musique , une fête en l'honneur de Piccini . Plusieurs députés & un membre du directoire y ont assisté .

— Notre correspondant de Bruxelles nous a mandé que Brune étoit passé dans cette ville , le 7 de ce mois , pour se rendre en Hollande . Des amis particuliers de ce général assurent qu'il est encore à Paris .

— Derthier , ci-devant seigneur de Kannes , a été arrêté dans sa terre , en vertu d'un ordre du gouvernement . Il est en route pour Paris , où il doit être jugé comme prévenu d'avoir fomenté les insurrections qui ont éclaté dans le département de la Meuse-Inférieure .

— M. le chevalier d'Arnio , ministre de Portugal , est arrivé , le 27 frimaire , d'Amsterdam à Hambourg .

— Les Autrichiens viennent de placer , depuis Brégentz jusq'à Inspruck , un canon d'allarme de 5 en 5 kilometres . Ils ont aussi tout préparé pour allumer des feux sur les montagnes , afin que , s'il se commettoit quelque hostilité sur le lac de Constance & sur les frontieres de Suisse , on en soit aussi-tôt instruit à Inspruck .

— Passwan-Oglou vient de s'emparer de la forteresse d'Orsowa ; il a fait conduire à Widdin le commandant de cette ville , qui , l'année précédente avoit déserté ses drapeaux , & qui , pour prix de l'avoir livrée aux troupes ottomanes , avoit été fait gouverneur de cette place . Il a passé le Danube sans mettre de garnison dans la ville , & a continué sa marche en Valachie .

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 12 nivôse.

Les concierges des prisons des tribunaux sollicitent une augmentation de traitement .

Le conseil passe à l'ordre du jour .

Duplantier fait un rapport sur l'organisation des tribunaux de commerce .

Le conseil en ordonne l'impression .

On relit la résolution prise hier sur les rentes viagères dues aux émigrés .

(Comme le premier projet , que nous avons inséré par erreur , a subi des changemens , nous donnerons la véritable rédaction de la résolution .)

Un secrétaire lit le message suivant du directoire :

« Quatre-vingt mille Napolitains avoient inondé le territoire de la république romaine . Attaquée sans déclaration de guerre , forcée de ne conserver dans Rome que le château Saint-Ange , l'armée française avoit été aux Romains : Dans vingt jours , nous rentrerons dans vos murs . Il ne s'en est écoulé que dix-sept , & Rome est libre . Porto-Fermo , Terni , Civita-Castellana , Monterossi , Otricoli , Calvi , Rieti , Civitella-des-Trono , Cantalupo & Sterta , ont vu successivement nos guerriers combattre & vaincre .

» Douze mille prisonniers , quatre-vingt dix-neuf pieces de canon , vingt-un étendards & drapeaux , trois mille chevaux ou mulets , les bagages & les caissons des fuyards pris , sont les fruits de vingt jours de campagne .

» L'armée napolitaine est en pleine déroute ; Mack & le roi ont fui les premiers .

L'armée française marche sur Naples . »

La salle retentit des cris de vive la république .

Eschasseriaux , Porte & un autre membre , se rendent les organes de la reconnaissance nationale envers l'armée d'Italie . Ils retracent le tableau des perfidies de la cour de Naples ; elle avoit violé la foi des traités , sur laquelle repose la tranquillité de toutes les nations . Ce sont donc toutes les nations que nos armées ont vengées ; elles vengeront aussi nos freres assassinés ; ils l'ont été en Piémont , & le trône de Turin a croulé ; ils l'ont été à Naples , & ce trône écroulera : mais les peuples seront respectés , c'est seulement la perfidie des cours qu'on a punie & qu'on punira .

Le conseil ordonne l'impression de ces discours & du message à douze exemplaires : il déclare ensuite , aux cris répétés de vive la république , que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie .

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 12 nivôse.

Lenoir-Laroche propose d'approuver la résolution du 28 frimaire , relative aux dépenses de service militaire . — Impression & ajournement .

On donne lecture d'un message , annonçant la victoire remportée sur l'armée napolitaine .

Lenormier , Bordas & Michiels , célèbrent cette nouvelle victoire de l'armée française . — Le conseil ordonne l'impression de leurs discours .

Le corps de musique exécute les airs de la liberté & de la victoire .

Bourdon (de l'Orne) propose le rejet de la résolution du 23 frimaire , concernant les peres , meres , ascendans & parens d'émigrés , ainsi que les droits de la successibilité de la république , attendu qu'elle contient des omissions & des inconséquences qui pourroient être également nuisibles aux droits des créanciers des émigrés . — Impression & ajournement .

Bourse du 12 nivôse.

Amsterdam.....	.61 ; 61 $\frac{3}{4}$.	Rente provis.....	9 f.
Item cour.....	59 $\frac{1}{8}$, 58 $\frac{3}{8}$.	Tiers cons.....	10 f. 75 c.
Hambourg.....	193 , 190.	Bon $\frac{2}{3}$	1 f. 88 c.
Madrid.....	1 r f. 25 c.	Bon $\frac{1}{2}$	1 f. 85 c.
Mad. effect.....	14 f. 25 c.	Bon $\frac{1}{4}$
Cadix.....	11 f. 25 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,
Cadix effectif.....	14 f. 25 c.	63 f. 75 c.
Gènes.....	95 $\frac{3}{4}$, 95 $\frac{1}{4}$.	Or fin.....	106 f. 50 c.
Livourne.....	105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Bâle.....	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ per. , 1 $\frac{1}{2}$ per.	Portugaise.....	97 f. 25 s.
Geneve.....	3 perte.	Piastre.....	5 f. 33 c.
Lyon.....	$\frac{1}{4}$ bénéfice.	Quadruple.....	81 f. 63 c.
Marseille.....	$\frac{1}{4}$ à 1 per.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Bordeaux.....	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Montpellier.....	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Souverain.....	35 f. 25 c.
Esprit $\frac{3}{8}$, 360 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg. , 250 à 280 f.			
— Huile d'olive , 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin , 2 fr. 80 à 90 c.			
— Café St-Domingue , 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers ,			
2 fr. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans , 2 f. 20 à 30 c. — Savon			
de Marseille , 1 fr. — Coton du Levant , 2 fr. 50 à 90 c. —			
Coton des Indes , 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel.....			

A. FRANÇOIS.